DLP -4-6-82987419

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

joindre à « Avertissements agricoles » Edition de la station Poitou-Charentes, Grandes cultures

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE · CHARENTE-MARITIME · DEUX-SEVRES · VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 8 du 21.05.82

/MAIS/

LES PYRETHRINOIDES LIQUIDES

Seules sont autorisées à la vente, pour lutter contre la Pyrale du Maïs, des spécialités en formulation granulée. Ce choix de formulation est justifié par la recherche d'une rémanence d'action suffisante, et d'une toxicité limitée à l'égard de l'homme et de l'environnement.

En raison des difficultés de mise en oeuvre de ces traitements qui nécessitent le recours à des tracteurs enjambeurs(ou à des appareils aériens)il était intéressant d'étudier l'intérêt pratique des traitements avec des spécialités à base de pyrethrinoides sous formulation liquide. A condition d'être réalisées à un stade précoce du maïs (1,20 m de hauteur), ces traitements peuvent être faits avec des pulvérisateurs classiques.

En 1979, des tests en plein champ avaient donné de premiers résultats positifs sur pyrale, ainsi que sur Métopolophium dirhodum, espèce de puceron dont les populations avaient pullulé.

Au cours des années 1980 et 1981, de nombreux essais ont été mis en place, permettant de conclure à une efficacité satisfaisante de ces produits sur pyrale, avec toutefois des reserves vis à vis de Sumicidin : manque de rémanence, mauvais contrôle de la casse sous épis avec incidence sur le rendement. Ces essais ont aussi mis en évidence le risque de voir se développer les populations d'une autre espèce de pucerons, Rhopalosiphum padi, à la suite de ces traitements.

L'un de ces essais illustre particulièrement bien ce risque, qui s'est traduit par de fortes chutes de rendement, malgré un bon contrôle des pyrales, par rapport aux parcelles traitées avec Dursban, où les populations de pucerons sont restées à un niveau faible, analogue à celui du témoin..

Essai de Chedigny (37) 1981	Decis 1 l	Sumicidin 1,5 l	Ripcord 1,5 l	Dursban 25kg	Témoin
Réduction des nombres de pyrales/pied	90 %	81 %	87 %	90 %	(6,8 larves par pied)
Réduction de la casse sous épi	86 %	77 %	84 %	85 %	(40 % de pieds cassés sous épis
% de panicules infestés de pucerons	50 %	49 %	49 %	10 %	18 %
Rendements qx/ha Ecart/Dursban	49,3 -19,2	52,8 -15,7	44,4 -24,1	68,5 -	44,9 -23,6

R. GUILLEMENET N° 1664 AD
Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant XXXXXXX · Inscription à la C.A.P.P.P. XXXXXXXX

P11

On peut citer également les résultats d'un essai implanté dans le Loir et Cher pour étudier l'incidence des traitements sur la faune auxiliaire : la diminution de rendement par rapport à Dursban était de l'ordre de 40 % pour Decis, et 18 % pour Sumicidin.

La "solution" consistant à ajouter un aphicide peu coûteux au traitement, risquerait de provoquer des déséquilibres encore plus difficiles à maîtriser. C'est ainsi qu'on pourrait craindre des pullulations d'acariens (Tetranyques), phénomène déjà observé dans les Charentes en 1976 à la faveur d'un printemps sec, très favorable à ce ravageur.

Malgré l'intérêt pratique des pyrethrinoïdes en formulation liquide, on voit que les risques de pullulation de pucerons(également vecteurs de la jaunisse nanisante de l'orge et des blés) et les risques d'entraîner un engrenage de traitements conduisent à être légitimement inquiet.

C'est pourquoi l'utilisation de spécialités en formulation granulée nous parait être la seule méthode de lutte recommandable pour lutter contre la Pyrale du Maïs, malgré les difficultés d'application.

/ BLE /

MALADIES DU FEUILLAGE ET DES EPIS

Le développement des épidémies de rouille brune et rouille jaune se poursuit. L'oïdium est en recrudescence sur les parcelles non traitées.

La protection contre ces maladies doit être envisagée pour les parcelles menacées de la Vienne et du Nord des Deux-Sèvres qui sont actuellement au stade épiaison. Dans les Charentes et le Sud des Deux-Sèvres, la végétation a évolué très vite depuis l'épiaison, et si les traitements ont été réalisés depuis moins de trois semanines au stade fin floraison, il ne sera pas utile de renouveler la protection d'autant plus que les rendements potentiels ne valoriseront pas une protection très coûteuse en 1982.

Les septorioses avaient été longtemps bloquées par la sécheresse, et malgré le retour du temps orageux depuis le 15 mai, les risques de dégâts restent faibles. Une protection minimale à l'épiaison sera suffisante ; le recours à des produits plus performants ne peut s'envisager que sur des parcelles très tardives, à forte densité de végétation, avec une bonne espérance de rendement.

PUCERONS DE L'EPI

Les infestations de pucerons sont supérieures au seuil de traitement (1 épi sur deux colonisé) dans de nombreuses parcelles des Charentes et de la plaine de Niort. L'évolution est plus tardive dans la Vienne et le Nord Deux-Sèvres, mais la progression est très rapide actuellement.

Surveillez vos parcelles et décidez avant la mi-floraison d'une éventuelle intervention. Se reporter au bulletin n° 7 pour le choix des produits.

Imprimé à la Station le 21 mai 1982

Précédente note : Bulletin n° 7 du 2 mai 1982